

**Fédération Française de Judo,
Jujitsu, Taïso, Kendo
et disciplines associées**
Déclarée d'intérêt public

Comité des Landes Judo Jujitsu
Dojo départemental des Landes
1, boulevard des sports 40100 Dax

Président : Eric Abadie

Rapport moral 2015

Ce rapport moral se différencie des trois précédents dans la mesure où il n'abordera pas les orientations et projets à court et moyen terme. En effet, ils seront de la responsabilité de la future équipe dirigeante qui, à l'heure où ces lignes sont rédigées, elle n'est pas encore élue.

Pour autant, si nous ne sommes pas en capacité de nous projeter, nous pouvons faire un retour sur une olympiade, proche de son terme, en soulignant quelques faits marquants et dressant un constat : Le Judo Jujitsu landais se porte bien car trois composantes majeures sont réunies !

- La finalité éducative de nos pratiquants est respectée dans les Dojo,
- Le concept de progression permanente du pratiquant demeure préservé,
- Une synergie affirmée entre les Clubs et le Comité.

Finalité éducative de nos pratiquants :

Dans un climat persistant d'insécurité où nos valeurs démocratiques et notre mode de vie ont été dernièrement mis en cause, force est de constater que les fondements du Judo persistent et servent d'ossature à l'enseignement dans les Dojo landais.

Des notions simples mais essentielles à la vie en collectivité : respect des enseignants, des lieux, des règles de la pratique, des autres judoka et de soi même. En résumé, prendre conscience d'un apprentissage d'une discipline, où le mérite dans la progression repose sur son seul engagement qui ne tolère par ailleurs aucune distinction d'âge, de sexe, de culture, de religion ou de niveau social.

Pour autant, ce cadre égalitaire est sporadiquement remis en cause, bien que notre département soit encore épargné. La vigilance devient donc une nécessité et la qualité de nos réponses sur l'esprit de nos disciplines une source de renforcement d'une compréhension mutuelle.

Concept de progression permanente :

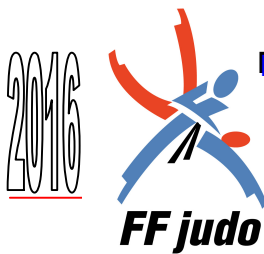
Le concept de progression permanente du pratiquant demeure l'axe majeur du judoka, quel que soit son domaine de prédilection : dirigeant, enseignant, arbitre ou simple pratiquant, ...

Sur le plan de la progression dans les grades et à l'échelle de l'olympiade, 132 judoka ont accédé à la ceinture noire et 43 au-delà du premier dan dont un devenant un haut gradé du Judo français en obtenant le grade de 6ème Dan, symbolisé par la ceinture rouge et blanche.

Plus d'une vingtaine de judoka ont emprunté la filière de formation de l'Institut Régional de Formation pour l'Enseignement du Judo Jujitsu afin d'obtenir les qualifications permettant d'assister un professeur voire d'être autonome dans l'enseignement de nos disciplines. Une démarche salubre pour la pérennité de nos Clubs si l'on tient compte de la nette diminution de la durée moyenne d'une carrière d'enseignant qui est passée, en quelques décennies, de 45 à 15 ans.

Dojo départemental des Landes : 05.58.56.26.67
Président Comité des Landes : 06.81.78.14.96 ffjudo.landés@orange.fr
Conseiller technique fédéral : 06.07.11.05.58 cdjudo40.ctf@wanadoo





Enfin, 18 judoka se sont orientés vers un parcours qualifiant en arbitrage allant du niveau départemental jusqu'au prestigieux niveau international. Le cru 2016 devrait être de la même veine avec la vraisemblable émergence de commissaires sportifs Jujitsu au plan national.

Synergie affirmée Clubs-Comité :

Le degré de synergie instauré entre les Clubs et le Comité, est essentiel dans un développement harmonieux du Judo Jujitsu.

L'implication de nombreux enseignants dans le cadre de manifestations organisées par le Comité des Landes est en l'un des signes révélateurs.

La forte participation aux manifestations, organisées par le Comité des Landes, en complément des compétitions, confirme que notre démarche d'accompagnement du développement de nos disciplines répond à un réel besoin. Sur la durée de l'olympiade, 12 800 judoka landais ont participé à 147 manifestations !

Pour autant, cette synergie Clubs Comité peut être encore optimisée par la prise de conscience de la signification de l'affiliation à la Fédération Française de Judo.

Elle n'est en rien un simple acte administratif qui ouvre droit aux prestations fédérales mais un réel engagement induisant des droits et obligations réciproques.

L'affiliation unit deux structures juridiques de nature distincte autour d'un principe majeur de mutualisation généralisée, à tous les domaines, pour un bénéfice réciproque.

Ainsi, la Fédération Française de Judo décline concrètement dans son fonctionnement cet esprit mutualiste. Il est notamment perceptible dans son mode de financement car les licences collectées sont reversées à 70% au profit des Clubs sous la forme de stages, animations, compétitions, éléments de communication, assurances, Un cycle vertueux qui profite à la collectivité.

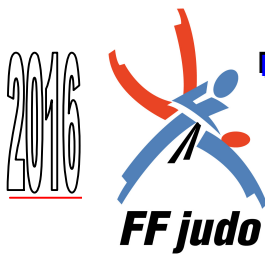
Dans l'esprit, les relations entre les Clubs et le Comité sont identiques à celles qui se déroulent sur un tatami où les partenaires échangent, s'entraident dans la compréhension des techniques, se conseillent dans un esprit de progression.

Néanmoins, cet état d'esprit n'est favorisé qu'à la condition qu'une volonté de partage et de construction collective soit présente. Elle est une réalité pour l'écrasante majorité des Clubs landais si je prends, en guise d'illustration, la première campagne de communication départementale avec une adhésion et un cofinancement de 88% des Clubs.

Enfin, 2015 compte quelques manifestations emblématiques :

- Une forte attractivité confirmée pour la 3^{ème} édition de la Coupe de France Minimes,
- Une mobilisation de la filière Jujitsu du Comité des Landes pour une organisation optimale de l'Open national Jujitsu et l'Open national Ne Waza.
- Une rencontre régionale par équipe Handivalides une nouvelle fois réussie,
- Les Championnats de France en faveur des personnes en situation de handicap organisés par la Fédération de Sport Adapté avec l'appui du Comité des Landes de Judo Jujitsu et où 550 participants se sont croisés,
- Le stage de l'Equipe de France masculine de Judo à Soustons, en préparation des Championnats du Monde, devant un public captivé par ces athlètes.





**Fédération Française de Judo,
Jujitsu, Taïso, Kendo
et disciplines associées**
Déclarée d'intérêt public

Comité des Landes Judo Jujitsu
Dojo départemental des Landes
1, boulevard des sports 40100 Dax

Je remercie les partenaires institutionnels et des collectivités territoriales qui, malgré la crise économique persistante, ont reconduit leur concours permettant de poursuivre notre rôle social auprès des jeunes. En effet, le sport doit être positionné comme un investissement à moyen terme et non une charge budgétaire sur le court terme.
Mes remerciements vont également à la municipalité dacquoise pour son hospitalité et les relations étroites et chaleureuses entretenues depuis des années.

A terme de cette olympiade, je reste étonné par la rapidité avec laquelle ces quatre années se sont écoulées. Cette tranche de vie fut émaillée de belles rencontres, de moments de partage déterminants, de débats enflammés sans conséquence car nous étions en phase sur l'essentiel.

Une olympiade passionnante et constructive grâce à l'encadrement des Clubs qui apporte sa contribution à nos actions, des bénévoles motivés et l'engagement des 42 membres du Comité des Landes de Judo Jujitsu.

Une nouvelle histoire débutera dès le mois d'avril 2016 pour 4 années.
Elle reste à écrire mais l'aventure continue !

Merci de votre attention.

Eric ABADIE,
Président du comité des Landes
de Judo Jujitsu

Dojo départemental des Landes : 05.58.56.26.67
Président Comité des Landes : 06.81.78.14.96 ffjudo.landes@orange.fr
Conseiller technique fédéral : 06.07.11.05.58 cdjudo40.ctf@wanadoo

